

# L'épicéa dans le vent [suite et vent]

Autor(en): **Darbellay, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785529>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Voilà une prescription à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir. N'est-il pas logique que l'inspecteur forestier, ou le garde de triage, dirigent un tel inventaire ? C'est une occasion unique d'apprendre à connaître à fond les forêts à la gérance desquelles ils doivent collaborer. Or, pour pouvoir le faire en connaissance de cause, n'ont-ils pas l'obligation de les étudier en détail ? — Un comptage est la meilleure, souvent la seule occasion de le faire.

H. Badoux.

## L'épicéa dans le vent.

(Suite et fin.)

L'arbre moyen de coupe fait ressortir clairement que seules les hautes futaies ont été atteintes. Dans la classe des « moyens », 25 % de l'effectif ont été fauchés. Les arbres tendaient à leur maximum d'accroissement au moment de la versée. Cette coïncidence fâcheuse aura comme conséquence une diminution marquée du rendement financier des coupes, dans la décennie prochaine. Le déséquilibre accentué de l'assiette des coupes, de la composition centésimale, influera sur l'état cultural et sur la possibilité des forêts en cause aménagées.

Examinons maintenant le côté financier du désastre, afin d'établir la perte qui en est résultée pour l'Etat : Le prix moyen des ventes de toutes catégories est de 17,70 fr. le mètre cube. Tous les prix s'entendent net en forêt, sur le parterre des coupes, en marchandise empilée aux abords des voies de vidange. Toutes les données du problème nous sont maintenant connues et seront groupées en un tableau suggestif. J'admets, comme prix normaux, les moyennes des hivers 1938 et 1939 obtenues pour les mêmes assortiments dans les mises publiques. Ces moyennes représentent un *minimum* permettant la comparaison, compte tenu de la qualité des bois.

| Assortiments                | Quantité<br>m <sup>3</sup> | Prix<br>obtenus<br>fr. | Prix<br>normaux<br>fr. | Différence<br>en moins<br>fr. | Perte<br>en francs |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Charpentes . . . . .        | 1705                       | 21,50                  | 25,—                   | 3,50                          | 5.967              |
| Billans . . . . .           | 1476                       | 25,50                  | 30,—                   | 4,50                          | 6.789              |
| Panneaux-forts . . . . .    | 976                        | 24,70                  | 26,—                   | 1,30                          | 1.269              |
| Stères de râperie . . . . . | 1895                       | 21,40                  | 23,40                  | 2,—                           | 3.790              |
| „ „ bois de feu . . . . .   | 2208                       | 12,30                  | 15,30                  | 3,—                           | 6.624              |
| Fagots . . . . .            | 369                        | 13,60                  | 15,60                  | 2,—                           | 738                |
| Tas de rondins et branches  | 2136                       | 9,15                   | 12,15                  | 3,—                           | 6.408              |
|                             |                            |                        |                        | Perte =                       | 31.585             |

A ce sujet viennent s'ajouter des frais supplémentaires de toute nature pour le façonnage et le hersage des bois de service, renchérissement que j'estimerai modestement à 2 fr. le mètre cube, dans ce maquis inextricable de bois versés, croisés et cassés, soit :  $9151 \text{ m}^3 \times 2 \text{ fr.} = 18.302 \text{ fr.}$  D'autres facteurs entreraient encore en ligne de compte : les déchets des découpes, la perte des billes de pied fendues, des cimes rompues, le tout tombant aux bois de feu, qui représentent au moins 25 % de cette catégorie. Ne pouvant l'apprécier exactement, j'en fais abstraction et constate une perte sèche et certaine de :  $31.585 + 18.302 = 49.887 \text{ fr.}$



Fig. 1

Phot. G. Blancpain, Fribourg.

*La Rigne de Vuissens.* La grande trouée des ouragans de 1935, au S.-O. aux limites de Denezzy et de Thierrens.

J'arrondis à 50.000 fr., c'est-à-dire au quart du produit des ventes publiques de ces quatre domaines, durant les trois exercices. Les opérations ont été conduites logiquement à leurs résultats. Toute précipitation se fut révélée catastrophique, vu l'engorgement des scieries, des dépôts et la chute verticale des prix de toute catégorie. Il a fallu élargir la clientèle et battre le rappel de l'artisanat et des fonciers, invités à faire provision. La nouvelle fabrique de panneaux-forts de Tavannes m'a été particulièrement utile en achetant, à elle seule, près de 900 m<sup>3</sup> de grumes échauffées. 95 % de la coupe étaient représentés par l'épicéa. Le solde se répartissait essentiellement entre quatre essences : le hêtre, le chêne, le pin sylvestre et le weymouth. C'est démontrer irréfutablement toute la force de résistance de celles-ci à l'impétuosité des vents déchaînés. L'épicéa a été, une fois de plus, la

victime de son enracinement superficiel. Il est bien entendu que je discute ici la situation qui est devant moi, sans généralisation, soit celle d'un petit coin du Plateau suisse, aux altitudes comprises entre 500 et 800 m. Autre chose sont les Alpes, les Préalpes et le Jura, où l'épicéa est dans son aire de dissémination naturelle. Je dirai même que plusieurs des stations en cause lui conviennent parfaitement, notamment Vuissens, où la boue glaciaire est fréquente. L'ancien dispositif de l'aménagement est le grand fautif. Je n'entends nullement postuler l'abandon de l'épicéa dans le Plateau, où il donne souvent de très beaux résultats par la longueur de sa tige. Je voudrais simplement



Fig. 2

Phot. G. Blancpain, Fribourg.

*La Rigne de Vuissens. Voir fig. 1.*

l'encadrer et l'associer aux essences plus rentables et plus fermes aux vents, là du moins où elles sont en station. Ces endroits sont plus nombreux qu'on le pense généralement. Devant de tels résultats, on se prend à réfléchir. Les trouées des ouragans sont un sphynx redoutable pour la survie de nos hautes futaies, réserves utiles à une bonne gestion financière. Que devient l'assiette des coupes des schémas périmés du passé, dans ces pessières équiennes et si difficiles à transformer ? En 1931, un bris de neige généralisé avait déjà causé d'énormes dégâts aux pins sylvestres dans ces mêmes forêts. Si je remonte plus haut, je constate, dans chaque décennie, des pertes irréparables bouleversant l'assiette des coupes des divers aménagements. Rappelons-nous le terrible ouragan de 1879 qui a balayé tout le Plateau, de Lausanne à Constance, en abattant par milliers les hectares des forêts résineuses. Qui peut dire les millions de pertes engloutis dans cette tourmente

mémorable ? Après quoi on a dû refaire de l'artificiel et aujourd'hui beaucoup de choses sont à recommencer, dans ces forêts de 67 ans. La plus grande circonspection me paraît indiquée. *Il n'y a pas que le weymouth, sur lequel certains s'acharnent, qui nous cause soucis et déboires . . . !*

Il est grand temps de juger les choses avec plus de sérénité et de mesure. Il nous faudra créer des tableaux de lumière dans les brèches, là où le zénith assure au sol la plénitude de la jouissance solaire, indispensable à toutes nos essences précieuses. L'épicéa, roi incontesté du domaine vu ses multiples emplois, le restera à l'avenir,



Fig. 3

Phot. G. Blancpain, Fribourg.

*La Chanéaz.* La grande trouée des ouragans de 1935, au S.-O. de la forêt.

tempéré de plus de condescendance pour ses congénères et associés. Pas plus ici qu'ailleurs de *régime totalitaire*; là me paraît être la clef du problème : vivre et laisser vivre !

La cascade des millions engloutis dans nos forêts publiques, au cours des derniers lustres, a provoqué des réactions salutaires dans l'ordre de l'aménagement et du traitement. Je voudrais simplement contredire ceux qui s'attardent parfois aux petites choses et qui exercent une critique puérile ou dangereuse. Les anciennes erreurs ne se renouvelant plus, nous aurons appris quelque chose, en tendant droit au but que nous nous sommes assigné. Voyez les énormes pertes résultant des seuls ouragans de 1935, si vous considérez que sur 353 ha du domaine broyard, 50.000 fr. ont été engloutis. Pour les autres forêts cantonales et celles des 35 communes de l'arrondissement en cause,



j'ai supputé une perte minima de 60.000 fr. J'ignore par combien se chiffre le désastre du canton de Fribourg; *il est certainement très élevé*. Au compte-rendu de la Direction des forêts, pour l'exercice 1935, les dégâts sont estimés à :

17.000 m<sup>3</sup> dans les forêts de l'Etat, et à  
110.000 m<sup>3</sup> dans celles des communes.

Il est très certain que le désastre dans les forêts cantonales est *bien supérieur* au chiffre indiqué ici. Ne disposant d'aucune donnée précise pour ce qui m'entoure, je ne saurais en dire plus. La situation



Fig. 4

Phot. G. Blancpain, Fribourg.

*Thibaud.* La trouée du centre; les hêtres et les pins ont résisté.

chez nos voisins vaudois nous est donnée par une notice au « Marché des bois », n° 13 de 1936, émanant de notre collègue M. Grivaz, à Lausanne. L'auteur estime à 200.000 m<sup>3</sup> les bois renversés dans le canton de Vaud. Malgré les mesures prises par les autorités pour l'écoulement de cette marchandise, *l'Etat et les communes durent convertir 40.000 m<sup>3</sup> de bois de service en bois de râperie*, alors que ces bois étaient déjà hersés et empilés à port de camion. Ces bois abattus en sève furent traités à la véraline. Rien n'y fit. Ils séjournèrent trop longtemps en forêt et s'échauffèrent, après avoir échauffé les forestiers, les propriétaires de forêt et les associations forestières, ainsi que le dit, avec beaucoup d'humour, M. Grivaz ! Je comprends et je partage son dépit. Qu'il se console : j'ai vu des phénomènes peu réjouissants ailleurs qu'en terre vaudoise. J'ai appris que des bois de service avaient été vendus de 12 à 14 fr. le mètre cube, en certains districts voisins. On avait un peu perdu la tête et avec elle les écus s'en sont allés dans le vent, avec l'épicéa !!

En ce qui me concerne, j'avais proposé, pour mon arrondissement, *une entente avec les scieurs locaux*, nos clients réguliers, pour le débitage des billons et l'équarissage des charpentes, afin de sauver nos bois contre l'échauffure. Il m'est apparu qu'un contrat de transport, de travail et de dépôt de la marchandise, n'offrait pas de difficultés trop grandes. Certains industriels, que j'avais pressentis, se déclaraient d'accord d'étudier la question avec bienveillance, car nos intérêts étaient liés et communs. Ma proposition, hélas, resta sans réponse; elle en valait pourtant la peine. Les pertes énormes, dans plusieurs districts, l'ont clairement démontré après coup. A mon humble avis, *le remède était là*. Il faudra y songer, aux prochaines rafales, en se rappelant de toutes les fausses mesures prises et du manque de solidarité de 1935. Dans des cas aussi difficiles, il faut agir vite, ne pas stocker à perte et s'entendre avec l'industrie, si l'on veut éviter les plus grands désastres et préserver les bois de la décomposition.

J'ai toujours pensé que maître H. Biolley avait rendu les services les plus signalés à la culture de nos forêts, par ses études sagaces sur le traitement et l'aménagement. Ses directives ne m'ont jamais empêché de penser aux essences de lumière, éminemment utiles à tous les points de vue. Les éléments se chargent de faire les trouées suffisantes pour assurer leur pérennité. Le grand jour de la forêt jardinée, à composition idéale, n'est pas encore venu. Ceci pour les chers collègues qui craignent que le contrôle, postulant le type composé le plus évolué, n'admette dans ses composantes que les essences d'ombre. La nature étant quelque chose de vivant, ne saurait être brimée dans sa variété infinie qui appelle l'étude et non le « dictat » ! Laissons ce sport à d'autres ! Le bon Dieu, là-haut, se charge de corriger les systèmes et les tendances !

Aimons nos arbres, tous nos arbres, car ce qui est reconnu vrai aujourd'hui peut être contredit demain, dans le végétal comme dans l'humain. Les problèmes nouveaux nous assaillent et parfois nous déroutent.

Il faut du haut et du bas dans la vie; un bonheur tout uni nous rend moroses et parfois orgueilleux. Soyons modestes et joyeusement je vous jette cette profonde pensée de Falstaff, le plus grand des optimistes, le roi des hommes :

*« Il est certain que le savoir et l'ignorance s'attrapent comme les maladies. »*

*Donc les hommes doivent surveiller leur fréquentation. »*

Fribourg, le 28 mars 1939.

J. Darbellay, insp. for.

---